Dossier Sécary- 2021.2022.2023

Sur la Forme :

1/ Nous avons connaissance de ce projet depuis fin 2021, via un panneau bien dissimulé, puis en 2022 par différents articles de presse.

2/ Compte tenu de son ampleur, nous nous opposons à ce projet.

Il existe 9 « dents creuses » et d'autres sites où il serait possible de bâtir sans finir de défigurer le site de Sécary.

3/ Nous avons créé une association.

4/ Les conseils municipaux traitant du sujet ont balayé nos arguments et demandes. En conséquence, nous n'avons aucune confiance désormais envers la municipalité.

Ce projet passe en force sans aucune concertation depuis 2021 ni respect des avis et propositions.

Sur le Fond :

La concertation organisée depuis 2023 a mis en lumière la totale opposition-motivée- des riverains de la Rue de Sécary.

Citons :

Le flux automobile-ses nuisances en terme de sécurité, de bruit, compte tenu d'une infrastructure routière réduite (ancien chemin de Sécary-sans trottoirs -fossés) et déjà, le quasi doublement par *division de terrains*, des habitations existantes ou bâties et ses résidents à l'année depuis 20 ans.

La programmation de l'implantation de 160 logements sociaux et 10 lots privés, le long d'une voie ferré dans un flou entretenu nous ont conforté dans l'absence de toute sincérité de la municipalité.

Ce programme, ce lotissement, non clôturé, ont fait l'objet d'études d'impact dont nous contestons la validité et nous exigeons des contre-expertises par des sociétés indépendantes.

-Incidence-trompeuse-sous-évaluée sur les flux de véhicules

-Mensonge sur l'existence et son positionnement, sa superficie de la ZONE HUMIDE.

-Voie de circulation-Débouché carrefour voie ferrée/ Sécary / Caillivole surréaliste.

MARTIN.R. Co-Fondateur de l'Association îlot de Sécary.

Ce 9 octobre 2023.

d'Argent (Sica) à l'origine d'un lotissement du Pyla entre le golf et le quartier des Abatilles, a été remerciée pour ce don par Patrick Davet qui entretient de « très bonnes relations avec elle ». Il s'agit de plusieurs terrains situés boulevard d'Arcachon et boulevard du Pyla. Ils sont aujourd'hui constructibles mais seront désormais protégés par la Ville qui va les classer en zone naturelle inconstructible dans le futur PLU (Plan local d'urbanisme).

Le projet Sécary

Enfin, en marge d'une délibération sur un projet de 26 logements au centre de La Teste, une autre opération immobilière de plus grande envergure a été largement évoquée en fin de conseil. Il s'agit du projet Secary, juste à côté du Decathlon. Sur cinq hectares d'espaces boisés, 150 logements vont y être construits. La concertation sur ce projet se déroule en ce moment. L'opposant Marc Muret a justement reproché au maire d'avoir écourté la réunion publique de présentation le 2 février dernier : « Beaucoup d'inquiétudes n'ont pu s'exprimer de la part de riverains. Ils ont commencé à parler de problèmes de circulation et à 20 h 15 c'était fini. Sur le site de la concertation, les opinions sont majoritairement défavorables ».

Faux pour Patrick Davet, qui a fait état de deux commentaires élogieux et estimé que chacun a pu dire ce qu'il pensait lors de cette réunion. « Le projet a été bien reçu », a assuré un élu de la majorité. « C'est un poumon vert qui disparaît à Secary », a regretté pour sa part l'élue d'opposition Alexandra Pamies. Critique à laquelle les élus de la majorité ont répondu en soulignant le manque de logements et la nécessité de construire pour « loger nos jeunes ». Débat désormais récurrent dans la salle du conseil municipal de La Teste.

s la salle du conseil, mercredi